« *Nous, représentants élus des enseignants de l'Aude, avons pris en responsabilité la décision de ne pas siéger à la CAPD de ce jeudi 29 juin 2017 pour défendre le modèle de transparence et d'équité du mouvement audois.*
Par cette décision, nous dénonçons le démantèlement du mouvement audois et le manque de dialogue avec les délégués du personnel. A ce jour, nous ne pouvons garantir la transparence et l'équité de cette 2nde phase.
Nous voulons également mettre en lumière la détresse de nos collègues face à de nouvelles règles brutales et hors sol de la phase d'ajustement. »